

“J’ai crié mon amour de la liberté personnelle”

La liberté de conscience: non!
— Combien de maux a entraîné
pour les peuples et les
personnes cette lamentable
erreur, qui permet d'agir à
l'encontre des préceptes de son
for intérieur. La liberté "des
consciences", oui: elle exprime
le devoir de suivre cet impératif
intérieur... mais à la condition
d'avoir reçu une sérieuse
formation! (Sillon, 389)

8 août

Tout au long de mes années de sacerdoce, je n'ai cessé de prêcher — que dis-je, de crier — mon amour de la liberté personnelle. Et je remarque chez certains un air de méfiance, comme s'ils craignaient que la défense de la liberté ne recelât un danger pour la foi. Que ces pusillanimes se rassurent. Seule une interprétation erronée de la liberté contredit la foi: une liberté dépourvue de tout but, de toute forme objective, de toute loi, de toute responsabilité. En un mot, le libertinage. Malheureusement, c'est cela que quelques-uns défendent; c'est cette revendication-là qui constitue un attentat contre la foi.

C'est pourquoi il n'est pas exact de parler de *liberté de conscience*, car cela revient à considérer comme

moralement bon le fait que l'homme repousse Dieu. Nous avons déjà rappelés que nous pouvons nous opposer aux desseins rédempteurs du Seigneur: nous pouvons le faire, mais nous ne le devons pas. Et si quelqu'un adoptait délibérément cette attitude, il pécherait parce qu'il transgresserait le premier et le plus fondamental des commandements: *tu aimeras Yahvé de tout ton cœur.*

Quant à moi, je défends de toutes mes forces la *liberté des consciences*, selon laquelle il n'est permis à personne d'empêcher que la créature rende à Dieu le culte qui Lui est dû. Il faut respecter la soif légitime de vérité: l'homme a l'obligation grave de chercher le Seigneur, de Le connaître et de L'adorer, mais personne sur la terre ne doit se permettre d'imposer au prochain la pratique d'une foi qui lui fait défaut; de même que personne ne peut s

arroger le droit de faire du tort à celui qui l'a reçue de Dieu.

Notre Sainte Mère l'Eglise s'est toujours prononcée pour la liberté et elle a rejeté tous les fatalismes, les anciens et les moins anciens. Elle a souligné que chaque âme est maîtresse de son destin, pour le bien ou pour le mal: *et ceux qui ne se sont pas écartés du bien iront à la vie éternelle; et ceux qui ont commis le mal au feu éternel.* (...) (Amis de Dieu, nos 32-33)

pdf | document généré
automatiquement depuis <https://opusdei.org/fr-ch/dailytext/jai-crie-mon-amour-de-la-liberte-personnelle/>
(13.02.2026)